

BULLETIN D'INSCRIPTION

à renvoyer à Fédération Foyers Ruraux 13
4 cours de la République - 13350 CHARLEVAL

Nom et Prénom :
Adresse : Ville :
Année naissance : Profession :
FOYER RURAL ou Association :
Tél : Courriel :

Je m'inscris à la journée "FORMATION POUR TOUS" à CHARLEVAL

07 Décembre 2023

Prévention Secours Civiques - PSC 1

Tarif : 65 €

• Je joins la somme de : €, chèque à l'ordre de la FDFR 13

REPAS : Formule bistrot au village (à la charge des participants).

Merci de PARTAGER l'INFO, à moins de 6 personnes une formation ne peut pas démarrer.

LE RESEAU FOYERS RURAUX 13 EN CHIFFRES

- > 6 000 adhérents
- > 30 Foyers Ruraux ou Associations affiliées
- > 50 Communes concernées
- > 1 Fédération Départementale Foyers Ruraux 13
- > 1 Comité Départemental Sport en Milieu Rural
- > 1 Siège Fédéral à Charleval en Provence

70 ANS

FOYERS RURAUX 13

PROXIMITE
LIEN SOCIAL
VILLAGE
PROVENCE

EDUCATION POPULAIRE
ACTEUR RURAL
INTER-GENE RATIONNEL
CULTURE & SPORT POUR TOUS

CONTACT
04 42 28 50 18
foyersruraux13@gmail.com
Foyersruraux13.org

Foyers RURAUX 13
4, Cours de la République
13350 Charleval en Provence

NOS PARTENAIRES

Fédérant 32 Associations d'Animation Rurale et d'Éducation Populaire, soit plus de 6 000 adhérents pour 50 communes concernées, la FÉDÉRATION des FOYERS RURAUX 13 mène tout au long de l'année une mission de "Tête de Réseau" et bénéficie d'Agréments Ministériels : Jeunesse et Éducation Populaire - Formation Professionnelle - Jeunesse et Sports
Merci à nos Partenaires Institutionnels et Territoriaux



La FORMATION pour Tous avec les FOYERS RURAUX 13

Cycles de formation de proximité pour les acteurs associatifs
et les individus

Formation PSC 1 PRÉVENTION SECOURS CIVIQUES

Jeudi
07
Décembre
2023



Apprenez les GESTES qui SAUVENT - 7H pour devenir un citoyen actif

À CHARLEVAL
AU SIÈGE FÉDÉRAL DES FOYERS RURAUX 13

Réseau FOYERS RURAUX 13

Fédération Foyers Ruraux 13 & Comité Sport Milieu Rural 13

4, Cours de la République - 13350 CHARLEVAL

Tél : 04 42 28 50 18 - courriel : foyersruraux13@gmail.com

Organisme Formation Professionnelle - Certification Qualiopi "Actions de Formation"

Association agréée Jeunesse & Éducation Populaire



PRÉVENTION et SECOURS CIVIQUES - PSC 1

Cette formation **PSC 1** vous apprendra à réagir face à des situations de la vie quotidienne : malaise, traumatismes, perte de connaissance, arrêt cardiaque...

Tout au long de la session, vous alternerez entre échanges théoriques, apprentissages pratiques et mises en situation.

Cette formation initiale peut être accompagnée chaque année d'une remise à niveau dans le cadre d'une formation continue.

Contenu de la formation :

1) Alerte et protection

- Alerte aux populations
- Alerter
- Protection

2) Secourir

- Plaies, brûlures, hémorragies
- Traumatismes
- Obstruction des voies aériennes
- Perte de connaissance
- Arrêt cardiaque
- Malaise



La Formation PSC 1 permet à toute personne d'acquies les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours.

Intervenants : Magali IKUKU BONGO - Formatrice Professionnelle Certifiée.

Public : Acteurs associatifs (bénévoles/salariés) & individuels.

Groupe : mini 6 pers, maxi 10.

CE STAGE NE POURRA PAS DÉMARRER À MOINS DE 6 PERSONNES.

Validation : Un certificat de compétences est délivré, suivant l'arrêté du 16 novembre 2011, aux personnes ayant participé activement à l'ensemble de cette session, certificat reconnu par l'Etat.

Cout : 65 €

Ce tarif comprend 7 h de formation en face à face pédagogique et la délivrance du **Certificat de Compétences de Citoyen de Sécurité Civile, Prévention et Secours Civiques** niveau 1.

Date : Jeudi 07 Décembre 2023 de 09h à 17h

Lieu : Siège fédéral des **Foyers Ruraux 13** à Charleval en Provence



Réseau FOYERS RURAUX 13

Fédération Foyers Ruraux 13 & Comité Sport Milieu Rural 13

4, Cours de la République - 13350 CHARLEVAL

Tél : 04 42 28 50 18 - courriel : foyersruraux13@gmail.com

Organisme Formation Professionnelle - Certification Qualiopi "Actions de Formation"

Association agréée Jeunesse & Education Populaire

LES FOYERS RURAUX 13, KESAKO ?

Association d'Education Populaire, le réseau FOYERS RURAUX 13 contribue à l'animation et au développement culturel, sportif et social du territoire et bénéficie des agréments ministériels :

- Agrément Jeunesse et Education Populaire
- Agrément Formation Professionnelle
- Agrément Sport.

Depuis 70 ans nous développons en Provence, une mission de "Tête de Réseau" pour et avec les Associations de proximité du Territoire Rural et Périurbain.

NOS MISSIONS

Nous avons à cœur de développer le lien entre les villages, soutenir le tissu associatif en accompagnant les acteurs locaux et favorisant la création de nouvelles associations. Notre engagement s'exprime dans la recherche de cohésion sociale, l'échange, les rencontres intergénérationnelles et inter associatives. Notre identité fédérale est basée sur des valeurs de laïcité, de solidarité et de respect.

NOS ACTIONS "MADE IN FOYERS RURAUX 13"

Missions menées tout au long de l'année en Provence :



"Place des Assoc"
Outil de proximité à la Modernisation Associative.
Accompagnement et professionnalisation des Acteurs Locaux.



L'Université Populaire & Ateliers d'Alphabétisation. Echange des Savoirs et Accès pour Tous aux apprentissages et à la culture tout au long de la vie.



La Boîte à Outils des Associations
Espace numérique dédié.



Scènes de villages
Outil de diffusion des productions Culturelles Amateurs.



CraQ Jardin
Plateforme Écologique de Développement durable. Jardin écologique en Durance dédié à la biodiversité.



Le Sport pour Tous
Des jeux sportifs traditionnels aux pratiques sportives actuelles et Innovantes.

UN FOYER RURAL, DES FOYERS RURAUX : COMMENT ÇA MARCHE ?

Un Foyer Rural

Chacun peut adhérer au Foyer Rural du village.

Couveuse d'Activités, un Foyer Rural est un espace pour mutualiser des moyens et des outils afin de faire vivre nos villages.

- Vous souhaitez pratiquer la Musique, les Arts Plastiques, le Chant, le Théâtre, la Danse le Vélo, les Arts Martiaux, le Sport Nature... ?

- Vous souhaitez créer une activité nouvelle, partager votre passion, agir localement et vous simplifier la gestion administrative ?

Rapprochez vous du Foyer Rural de votre village qui sera ravi de vous accueillir !

Des Foyers Ruraux

L'Association locale adhère au réseau FOYERS RURAUX 13.

Et votre ASSOCIATION ?

Vous êtes une petite ou grande association dans laquelle on pratique des Activités Physiques et Sportives en Loisir ? Des Activités Sociales & Humanitaires ? Des Activités Culturelles & Artistiques en Amateur ? Des Activités liées à l'Environnement, la Biodiversité, le Développement Durable... ?

Rejoindre le réseau Foyers Ruraux 13, c'est traduire l'idée qu'ensemble on est plus fort, plus coopératif et moins isolé.

Nous sommes tous Acteurs du Monde de demain !

POURQUOI REJOINDRE LE RÉSEAU FOYERS RURAUX 13 ?

POUR :

- > Se faciliter la vie Associative - Rendre plus visibles ses actions !
- > Agir, rencontrer d'autres acteurs, échanger, s'enrichir, se former !
- > Être conseillé, accompagné par des techniciens.
- > Partager compétences et savoir-faire.
- > Bénéficier de l'Agrément Sport & l'Agrément Education Populaire.
- > Bénéficier d'un Contrat national d'Assurance, d'un outil de Gestion des Adhérents, d'une Licence sportive, d'un Accord SACEM & SACD, de Cycles de Formation de proximité...
- > Faire partie d'un Réseau Territorial et National d'Animation Rurale & Périurbaine.

Formation PSC 1 - Jeudi 07 Déc 2023

CHARLEVAL SIÈGE FÉDÉRAL FOYERS RURAUX 13

Cadre de la FORMATION

L'organisme de formation dispense l'unité d'enseignement "Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1)" qui a pour objectif de faire acquies à toute personne les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les geste élémentaires de secours, conformément aux dispositions des articles 4 et 5 de la loi n°2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile.

MOYENS PÉDAGOGIQUES, d'ENCADREMENT et de FORMATION

Cette unité d'enseignement est dispensée à partir du référentiel interne de formation et de certification des Sapeurs Pompiers de France. La formation est assurée par un (ou des) moniteur(s), titulaire(s) du Certificat de compétences de "Formateur en Prévention et Secours Civiques" ou du Brevet National de Moniteur des Premiers Secours (diplôme d'état délivré par le Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités Territoriales). (cf. Arrêté du 4 septembre 2012 paru au JORF du 13 septembre 2012 page 14668, texte n°14). L'organisme de formation assure la coordination de la formation et le bilan. Les stagiaires pourront faire la synthèse personnelle des modules de formation et l'organisme de formation pourra répondre à leurs questions.

MODALITÉ d'ÉVALUATION de la CERTIFICATION

Le certificat de compétence de "Citoyen de Sécurité Civile-Prévention et Secours Civiques de niveau 1" est délivré, sur la proposition du formateur responsable de la session, au candidat ayant participé activement à l'ensemble de la formation, conformément au chapitre 4 "Evaluation" du "Référentiel de Formation et de Certification PSC 1-Edition avril 2012".

ACCESSIBILITÉ aux Personnes en Situation d'Handicap

Merci de nous contacter. L'accessibilité peut parfois être adaptée et l'inclusion est une valeur importante pour nous. Il nous semble préférable d'étudier au cas par cas les différentes compensations nécessaires.

Nos INDICATEURS de RÉSULTATS : Nombre de participants, taux de satisfaction, taux et causes d'interruption ou d'éventuels abandon : taux de retour des enquêtes...

